

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 650 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 650

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 8 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n°7 46-250 portant modification à l'organisation de la justice française en Afrique-Occidentale française, en Afrique Equatoriale française, à Madagascar et dépendances, au Cameroun, au Togo et à la Côte française des Somalis, (J. O. R. F. du 7 mai 1947, page 4257.)

Art. 2

— Le present arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Le Gouverneur.P.-H. SIRIEX.